



Portail doit-il resté fermé ou non (propriété privé)

Par **djoke031**, le **20/12/2012** à **15:07**

Bonjours, j'espère que je marque mon message dans la bonne catégorie. J'ai un petit problème qui dur depuis trop longtemps et cela commence a m'énervé, j'habite donc un résidence privé(il y a 8 locataires et un propriétaire qui gère tout sa) et il y a deux locataire qui s'amuse a mettre le tapis de dehors sur les capteur du grand portail électrique qui nous permet de rentrer sur le parking de la résidence. Mais puisque c'est une propriété privée est ce que le portail ne devrait -il pas être fermé tout le temps sauf quand on l'ouvre avec le bip pour sortir. De plus mon propriétaire est vieux et il perd un peu la boule donc sa m'aide pas beaucoup quand je lui est exposé mon problème. donc ma question est que puis je faire pour qu'elle arrête de mettre le tapis sur le capteur du portail pour qu'il reste ouvert, car on ne sait pas se qui peut se passer car il y a des voiture garer sur le parking

merci à l'avance